



COVOITURAGE / 2 personnes maximum



2 personnes maxi par **voiture** : le conducteur et un seul passager assis à l'arrière en quinconce.

Se laver les mains avant et après le trajet.

Porter un masque, tous les deux : *dotation spécifiques de 2 masques par personne et par jour remis par le hiérarchique, il est conseillé de les conserver dans un sac congélation à fermeture hermétique.*

Aérer la voiture pendant le voyage.

RESTAURATION



Le service de restauration et les distributeurs de nourritures sont fermés. Les salariés sont invités à **venir avec leur repas** ou à le prendre en dehors

de la séance de travail.

A terme une offre à emporter sera proposée par EUREST.

L'ensemble des fontaines à eau sont également condamnées, **les salariés sont invités à venir avec leur propre bouteille d'eau.** Une distribution sera aussi assurée sur site (nous vous recommandons de mettre un signe d'identification sur sa bouteille).



RESPECTONS LES GESTES BARRIERE



Lavez-vous les mains régulièrement pendant au moins 20 secondes ou à défaut utilisez du **gel hydro-alcoolique.**



Utilisez des mouchoirs à usage unique, puis le jeter immédiatement dans une poubelle fermée.



Toussez et éternuez dans le pli du coude ou dans un mouchoir.



Evitez les contacts et gardez au **minimum 1 mètre de distance** entre chacun.



En cas de fièvre (dès 37,5°C) :

- Restez chez vous
- Contactez votre médecin traitant
- Informez votre manager

Prendre contact avec le service médical (03.87.40.33.33) ou son médecin traitant, avant tout retour au travail, pour les cas suivants :

- Antécédents cardiovasculaires
- Diabète
- Pathologies chroniques respiratoires
- Insuffisance rénale
- Cancer en cours de traitement
- Immunodépresseions congénitales ou acquises
- Cirrhoses
- Obésité morbide
- Grossesse

« Nous pouvons tous agir pour freiner le virus, en appliquant rigoureusement les mesures barrière, et en surveillant son état de santé au jour le jour. Ce sont de nouvelles habitudes à prendre, de la plus haute importance. La santé de tous est notre priorité, et celle de notre entourage ne dépend que de nous. »

EN CAS DE SYMPTÔMES

- Fièvre (dès 37,5 °C) ou sensation de fièvre
- Frissons, toux
- Apparition d'une fatigue
- Maux de tête, perte goût et odorat...

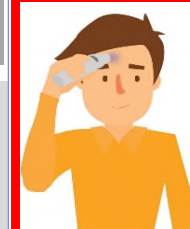


JE NE VIENS PAS AU TRAVAIL, J'INFORME MON MANAGER ET JE CONTACTE MON MEDECIN TRAITANT

IMPERATIF

Protocole d'auto-surveillance et attestation sur l'honneur

Tous les employés doivent surveiller les symptômes éventuels du COVID 19 (notamment en prenant leur température matin et soir), et les reporter



quotidiennement sur la grille prévue à cet effet ou sur une feuille libre.

Lors de la reprise d'activité, l'entrée sur le site s'appuiera **sur la présentation de l'attestation sur l'honneur confirmant un minimum de 14 jours de suivi conforme.** Cette attestation sera à dater et signer chaque jour.



SUR SITE, DES MESURES BARRIÈRE RENFORCÉES POUR PROTÉGER LES SALARIÉS

ENTRÉE SUR SITE

Présenter son **attestation sur l'honneur confirmant un minimum de 14 jours de suivi conforme**, la conserver sur soi ainsi que la feuille d'auto surveillance.



VESTIAIRES / Accès restreint



Venir vêtu de ses vêtements de travail.

Pour certains secteurs (usinage, maintenance, CGO et TTH), l'accès reste **ouvert**.

Le **nombre** de personnes en simultanée sera **limité**.

DEPLACEMENTS / Distance et éviter contacts

Un guidage du flux est mis en place pour assurer le **respect des distances entre salariés**.

Utiliser le coude ou l'avant-bras pour pousser tourniquets, portes et portillons.

Maintien au maximum **des portes ouvertes** (sauf portes coupe-feu).

Utiliser de préférence l'escalier, tenir la rampe et nettoyer ses mains après.



PORT MASQUE ET LUNETTES OBLIGATOIRE

Chaque salarié doit porter des lunettes :

Lunettes de vue ou lunettes de sécurité.

Des lunettes de sécurité seront fournies aux salariés qui n'en possèdent pas déjà.



Chaque salarié reçoit quotidiennement **2 masques faciaux**.

Le port de ces équipements est **obligatoire et vient en complément des gestes barrière**.

NETTOYAGE ET DESINFECTION

Un nettoyage systématique du poste du travail a lieu **à chaque changement de titulaire** (sur le temps initial du briefing) **ET toutes les 60 minutes** **SI** une autre **personne est intervenue** sur le poste.



Espaces communs

Il est demandé de nettoyer imprimantes, réfrigérateurs, micro-ondes, bouilloires, cafetières,... avant et après chaque utilisation.



Allées de circulation

Renforcement du nettoyage des allées piétonnes et des espaces communs (caféteria, sanitaires,...)

RÈGLES DE DISTANCIATION

Postes de travail

Des mesures sont prises pour **assurer le respect d'une distance de sécurité** entre les collaborateurs : marquage au sol, adaptation poste. **Une visière complètera vos EPI si cette distance ne peut pas être garantie.**

Sanitaires

Aménagement pour assurer le **respect des distances sanitaires**: Condamnation d'un lavabo et d'un sanitaire sur 2. **Condamnation des sèche-mains**



Aire d'UEP

L'aire d'UEP est réorganisée pour limiter la proximité



Briefing



Les briefings sont annulés.

Un panneau permet le passage de consignes aux moniteurs.

Les messages sont relayés par les moniteurs.



Pauses

Aménagement des pauses quand nécessaire, pour éviter les rassemblements.